

Communiqué de L'Association Collectif Andillais Contre les Éoliennes (C.A.C.E.)
le 31/08 sur Facebook

Bonjour à tous !!!

L'Association Collectif Andillais Contre les Éoliennes (C.A.C.E.), association enregistrée en Préfecture, vous propose de se réunir **le mardi 15 Septembre 2020 entre 19h et 20h30** à la salle des Associations, place de l'église d'Andilly.

Ainsi, dans l'intérêt de chacun, nous nous devons de nous mobiliser et nous regrouper afin que nos propriétés ne supportent pas de nuisance et par conséquent de dévaluation mais aussi pour des raisons environnementales liées à notre territoire sans oublier les raisons de sanitaires.

C'est pourquoi nous vous invitons à une réunion qui permettra de faire le point sur le projet, de coordonner nos arguments mais aussi nos éventuelles prochaines actions :

Le mardi 15 septembre à 19h00,
Salle des associations d'Andilly les Marais.

Ensemble, Andillais, nous serons plus forts.

Comptant sur votre présence,

A cette occasion, pour ceux qui souhaitent rejoindre l'association, une cotisation de 5 Euros vous sera demandée ;
le port du masque sera requis.

Merci à tous de partager cette information !!!!